

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

AMENDEMENT

N ° II-CF811

présenté par

Mme Le Feur, Mme Degois, Mme Robert, Mme Claire Bouchet, Mme Mörch, Mme Provendier,
M. Vignal et Mme Sage

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.